

LE PARTENARIAT RÉNOVÉ EN MARCHÉ

Rapport
annuel **2024**

COOPÉRATION CAMEROUN – UNION EUROPÉENNE

LE PARTENARIAT RÉNOVÉ EN MARCHÉ

RAPPORT ANNUEL 2024



Le contenu de la présente publication
relève de la seule responsabilité de la Cellule d'Appui
à l'Ordonnateur National du FED
et ne peut en aucun cas, être considéré comme reflétant
l'avis de l'Union européenne.



Voie d'accès au pont sur
le fleuve Logone à Yagoua
Région de l'Extrême-Nord, Cameroun

Sommaire

Glossaire	4
Abréviations	7
INTRODUCTION	8
Avant-propos du Ministre, Coordonnateur du Partenariat Cameroun - Union européenne	8
Mot de l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'UE	9
Faits saillants de la coopération en 2024	10
Résumé du rapport	12
Propos introductif du Coordonnateur National	13
I. L'AN 1 DE L'ACCORD DE SAMOA	14
La refondation de l'OEACP en toile de fond de la mise en route de l'Accord de Samoa	16
L'ancrage du Cameroun à la dynamique de mise en route de l'Accord de Samoa	18
L'adaptation de la coordination nationale du partenariat au renouveau institutionnel	20
II. À MI-PARCOURS DU PIM 2021-2027	22
La dynamique accrue d'intervention dans le cadre de l'accompagnement de la SND30	24
Le regain d'opportunités dans le cadre du développement du partenariat stratégique	26
La stratégie Global Gateway en marche au Cameroun	34
III. LE RENOUVEAU FINANCIER ET OPÉRATIONNEL	36
La tendance multi partenaires de financement du portefeuille de coopération	40
La tendance multi acteurs de mise en œuvre des programmes et projets de coopération	42
Du FED (cogestion) au NDICI (gestion directe) : la problématique d'appropriation opérationnelle	44

Glossaire

11^{ème} FED

Onzième protocole financier pluriannuel de coopération ACP-UE, dans le cadre duquel ont été programmées les ressources européennes, allouées au développement des Etats ACP pour la période 2014-2020. Ce onzième protocole financier est le dernier sous le mécanisme du Fonds Européen de Développement (FED).

Accord de Partenariat Economique

Accord commercial visant à développer le libre-échange avec l'Union européenne. L'APE bilatéral Cameroun-UE est entré en vigueur en août 2016 et poursuit sa mise en œuvre dans l'optique d'une suppression de 80 % des droits de douanes pour les produits européens sur une période de 13 ans.

Accord de Samoa

Accord juridique régissant le partenariat OEACP-UE, pour les vingt prochaines années, à compter de sa signature intervenue à Apia (Samoa) le 15 novembre 2023. Il remplace l'Accord de Cotonou qui était en vigueur depuis 2000.

Ambassadeur, Chef de Délégation de l'UE

Personnalité diplomatique à la tête de la Représentation nationale (Délégation) européenne. Il est coacteur avec le Ministre, Coordonnateur du Partenariat, de la conduite du processus de partenariat européen au niveau national.

Appui Budgétaire Sectoriel de l'UE (ABS-UE)

Modalité d'intervention de l'UE, portant sur le versement au Trésor Public, des ressources allouées à la mise en œuvre des programmes/projets de développement, convenus d'accords-parties avec le Gouvernement.

Blending

Mécanisme de mobilisation des financements additionnels extérieurs, par le mixage des subventions (dons) de l'UE avec les prêts des autres institutions financières et organismes de développement.

Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED

Structure technique et opérationnelle placée sous l'autorité directe du Ministre, Coordonnateur du Partenariat, dont la mission est de l'assister et de l'appuyer dans le cadre de la mobilisation et de la gestion optimale, efficiente et efficace des ressources de la coopération européenne.

Chaîne de Valeur Mondiale

Ensemble des activités productives réalisées par les entreprises en différents lieux géographiques au niveau mondial pour amener un produit ou un service du stade de la conception au stade de la production et de la livraison au consommateur final.

Conseil ministériel ACP

Instance décisionnelle et d'orientation regroupant les

Ministres ACP de chaque Etat membre. Le Conseil se réunit deux fois par an, en session mixte avec l'UE en mai/juin et en session budgétaire ACP en novembre/décembre.

Contrat de Réforme Sectorielle – Développement rural :

Convention de financement adossée à l'Appui Budgétaire Sectoriel octroyé par l'UE pour la promotion d'un développement durable et inclusif dans le secteur rural. Initialement conclue pour la période 2017-2019, l'opération a connu une première prorogation jusqu'en 2021, dont le renouvellement en 2023, devrait se poursuivre au cours des années 2024, 2025 et 2026.

Coordonnateur du Partenariat Cameroun-UE

Dans le contexte de disparition de la fonction d'Ordonnateur National du FED, rôle de supervision du processus de partenariat avec l'UE, dévolu au MINEPAT, en référence à ses prérogatives gouvernementales de coordination de la coopération économique et technique avec les Partenaires Techniques et Financiers du Cameroun.

Convention de financement

Document de coopération conjointement signé, matérialisant l'accord de financement de l'UE pour la mise en œuvre d'un projet/programme de développement convenu avec le Gouvernement.

Dialogue de partenariat

Processus d'échanges et d'activités de suivi conjoint du partenariat.

Dialogue Politique Structuré

Instance de dialogue bilatéral institué par l'Accord de Cotonou (Article 8) pour le suivi conjoint de l'ensemble du processus de la coopération européenne.

Dialogue Economique et Technique

Instance de dialogue nouvellement convenue au niveau national, tendant à renforcer le dispositif d'encadrement et de suivi de la coopération Cameroun-UE, ciblé spécifiquement au domaine économique et commercial. Les priorités fortes de politique économique nationale et les nouvelles orientations thématiques privilégiées de la coopération européenne vers l'investissement et le commerce ont milité pour la mise en place de cette instance.

Engagements

Ressources allouées dans le cadre d'une convention de financement, et qui feront l'objet de décaissement au titre de l'exécution de ladite convention.

Equipe Europe / Team Europe

Mobilisation de l'Union européenne avec ses Etats membres localement représentés, dans le cadre d'initiatives communes de coopération au développement, visant une meilleure efficacité des appuis, ainsi qu'un impact plus accru des interventions.

L'Europe dans le monde (ou Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – IVCDI)

instrument unifié de la coopération européenne qui rassemble pour la première fois la plupart des divers flux de financements de l'UE destinés à la coopération internationale. Il est actuellement utilisé pour soutenir le développement durable dans les pays du voisinage de l'UE, l'Asie, les Amériques, l'Afrique, le Pacifique et les Caraïbes.

Par rapport aux Etats OEACP en particulier, cet instrument remplace le FED dont le 11ème cycle est arrivé à expiration en 2020. Pour la période 2021-2027, l'enveloppe de cet instrument porte sur un montant global de 79,5 milliards d'euros (52 163 milliards F.CFA).

Facilité de Coopération Technique (FCT)

Instrument sous forme de convention, dédié au financement des interventions d'appoint et à caractère transversal de la coopération européenne.

Fonds Européen de Développement (FED)

Principal instrument européen de programmation du financement du développement dans le cadre des onze cycles successifs de la coopération ACP-UE, de 1957 à 2020.

Gestion indirecte

Mode d'action par lequel l'Union européenne confie les tâches d'exécution budgétaire des programmes/projets, à des pays tiers ou à des organisations internationales ou aux agences de développement des Etats membres de l'UE ou à d'autres organismes certifiés.

NDICI

Acronyme anglais de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale. C'est le nouvel instrument financier de coopération européenne qui remplace le FED et dont le mécanisme s'applique au programme 2021-2027 du partenariat OEACP-UE.

OEACP

Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP). C'est la nouvelle dénomination du Groupe ACP (Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) anciennement établi sous l'Accord de Georgetown de 1975. Le Groupe ACP est officiellement devenu OEACP le 5 avril 2020, suite à l'entrée en vigueur de l'Accord de Georgetown révisé, tel qu'approuvé par les Chefs d'Etats et de gouvernement. Il reste constitué de 79 pays dont 48 d'Afrique, 16 des Caraïbes et 15 du Pacifique, tous signataires de l'Accord de Cotonou.

OEACP-UE

Rapport de coopération multilatérale entre les 79 Etats membres de l'OEACP et l'UE. C'est de cette coopération multilatérale que se décline le partenariat bilatéral Cameroun-UE.

Ordonnateur National du FED (ON-FED)

Autorité nationale sous le régime du FED, en charge de la mise en œuvre des ressources de coopération européenne, en l'occurrence le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) qui représente le Cameroun dans toutes les activités de coopération OEACP et OEACP-UE.

Plateforme d'Investissement pour l'Afrique

Dispositif de financier de la coopération européenne, mettant en commun des aides non remboursables provenant du budget de l'UE pour mobiliser des financements auprès de la BEI, et d'autres institutions financières.

Programme Indicatif Multi-annuel

Document cadre de coopération avec l'UE, sous le nouveau régime de l'Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (NDICI). Élaboré et conclu par région/pays, il fixe l'enveloppe d'allocation financière et les domaines d'intervention des ressources de coopération au développement de l'UE.

SND30

Stratégie Nationale de Développement pour la période 2020-2030. C'est le nouveau document de référence de la politique de développement nationale, adopté en novembre 2020, et qui remplace le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) arrivé au terme de sa décennie (2010-2020) d'implémentation.

Sommet ACP

Rencontre des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres du Groupe ACP, à l'effet de donner les grandes orientations de fonctionnement ACP et de politique de partenariat avec l'UE.

Stratégie Global Gateway

Initiative de coopération européenne, visant à mobiliser jusqu'à 300 milliards d'euros d'investissements dans le monde entier entre 2021 et 2027 dont 150 milliards d'euros en faveur de l'Afrique. Elle se concentre sur des projets d'infrastructures durables et de qualité dans les domaines du numérique, de l'énergie, des transports, de la santé, de l'éducation et de la recherche, en étroite collaboration avec les pays partenaires

Subventions européennes

Donations directes accordées à divers acteurs étatiques ou non étatiques, pour promouvoir un objectif de la politique de l'UE à travers, soit une action (subvention pour action) soit la prise en charge des coûts de fonctionnement d'un organisme (subvention de fonctionnement).



Abréviations

ABC - PADER : Accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier – Programme d'Appui au Développement Rural

ABS-UE : Appui Budgétaire Sectoriel de l'Union européenne

ACFCAM : Association des Communes Forestières du Cameroun

ACP : Afrique – Caraïbes – Pacifique

AFD : Agence Française de Développement

APE : Accord de Partenariat Economique

AT : Assistant Technique

ATIBT : Association Technique Internationale des Bois Tropicaux

AWF : African Wildlife Foundation

BAD : Banque Africaine de Développement

BEI : Banque Européenne d'Investissement

CAON-FED : Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED

CE : Commission Européenne

CF : Convention de financement

CIFOR : Centre de recherche forestière internationale

COPIL : Comité de Pilotage

CRM : Critical Raw Materials

CRS-ABS : Contrat de Réforme Sectorielle de l'Appui Budgétaire Sectoriel

DACC : Dispositif d'Appui à la Compétitivité au Cameroun

DICOSE : Dispositif de Coordination technique et de suivi-évaluation de la mise en œuvre de projet

DUE : Délégation de l'Union européenne

ECDPM : Centre européen de gestion des politiques de développement

EcoNorCam : Ecosystème du Nord Cameroun

EFI : European Forest Institute

ENSPY : Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé

FED : Fonds Européen de Développement

FEDD+ : Fonds Européen de Développement Durable Plus

FEICOM : Fonds Spécial d'Equipements et d'Intervention Intercommunale

FI : Facilitation Institutionnelle

FO : Facilitation Opérationnelle

GIZ : Agence de Coopération Internationale Allemande pour le Développement

KFW : Kreditanstalt für Wiederaufbau (Agence de coopération financière allemande)

KHPC : KIKOT-MBEMBE Hydro Power Company

MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

MINCOMMERCE : Ministère du Commerce

MINDDEVEL : Ministère de la Décentralisation et du Développement Local

MINEPAT : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

MINEPIA : Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales

MINFI : Ministère des Finances

MINFOF : Ministère des Forêts et de la Faune

MINHDU : Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain

MINMIDT : Ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique

MINPMEESA : Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat

MINREX : Ministère des Relations Extérieures

MINTP : Ministère des Travaux Publics

OSC : Organisation de la Société Civile

PAA : Plan d'Action Annuel

PADL : Programme d'Appui au Développement Local

PAGIRN : Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales en Afrique Centrale

PAMFOR : Programme d'Amélioration de la Gouvernance en milieu Forestier

PIM : Programme Indicatif Multi-annuel

PMES : Petites et Moyennes Entreprises

PRODESV : Programme de Développement Economique et Social des Villes Secondaires

PROSCIG : Promotion d'Approches de transformation du genre pour le renforcement de la résilience de la société civile au Cameroun

PTF : Partenaire Technique et Financier

SODECOTON : Société de Développement du Coton du Cameroun

ReSiNoc : Renforcement des Systèmes d'Innovation Agricole au Nord Cameroun

UGP : Unité de Gestion de Projet

UE : Union européenne

VCY : Voie de Contournement de Yaoundé

WCS : Wildlife Conservation Society



Avant-propos du Ministre, Coordonnateur du Partenariat Cameroun - UE

Au diapason de la rénovation partenariale

Le partenariat ancien et historique qui existe entre le Cameroun et l'Union européenne sous le couvert des relations entre les pays ACP et l'UE, a connu un nouveau cap avec la signature le 15 novembre 2023, de l'Accord de Samoa. Bien avant Samoa, la mise à terme du FED intervenue en décembre 2020, avait fait place à un nouvel attelage financier, avec la mise en route dès janvier 2021 du NDICI-Global Europe.

Cette double évolution relative au renouvellement du cadre juridique global et à l'instauration de nouveaux instruments financiers de coopération, marque l'avènement d'une ère nouvelle de partenariat OEACP-UE caractérisée par d'importants changements de paradigmes.

L'Accord de Samoa qui institue un partenariat rénové du point de vue politique et institutionnel, ambitionne de jeter les bases pour des alliances et des actions mieux coordonnées sur la scène internationale où le duo OEACP-UE peut avoir une influence majeure aux fins de relever certains défis mondiaux.

Principal pilier du budget de l'action extérieure de l'UE, l'Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale - Global Europe (NDICI-Global Europe) qui remplace le FED, soutient l'action de l'UE pour défendre et promouvoir ses intérêts et ses valeurs dans le monde.

Dans le cadre de sa politique de coopération, le Cameroun a rapidement intégré cette dynamique évolutive aux retombées positives sur la mise en œuvre de son programme national de développement adossé à la SND30.

Le Programme Indicatif Multiannuel (PIM 2021-2027) qui constitue le cadre opérationnel actuel de coopération bilatérale Cameroun-UE a en effet connu une première phase 2021-2024 dotée de **116 milliards F.CFA**, exécutée en implémentation effective du NDICI-Global Europe. La seconde phase 2025-2027 est d'ores et déjà sur sa rampe de lancement dans la perspective d'une première enveloppe de **60 milliards F.CFA**, soit environ **91 millions d'euros**.

Dans la mouvance de mise en œuvre du PIM, une importante activité de captation des ressources mises à disposition par l'UE dans le cadre de la stratégie

Global Gateway est en cours. Les travaux du comité interministériel dédié en sont aux premiers résultats portant sur le positionnement au niveau de l'UE de deux grands projets infrastructurels en perspective imminente de financement.

D'importantes autres opportunités et perspectives ont été mises en exergue au terme de l'organisation de la première édition de la **Cameroon-European Union Business Week**, de la tenue de la troisième session du Dialogue Economique et Technique sur le partenariat Cameroun-UE, et de la réunion à Yaoundé des Ministres OEACP des mines.

Les divers appuis reçus de l'UE sous forme de dons et d'appuis budgétaires constituant autant d'atouts dont se réjouit le Gouvernement, en accompagnement de la mise en œuvre de la SND30, la poursuite et le renforcement du partenariat européen revêtent une priorité de premier ordre dans la politique de développement national.

Au bilan de l'année 2024, la manifestation concrète majeure de cette option prioritaire est la ratification de l'Accord de Samoa, marquant l'adhésion officielle du Cameroun au nouveau dispositif régissant les relations OEACP-UE.

Ce nouveau dispositif conforte les changements institutionnels induits de l'ensemble du partenariat rénové, lesquels impactent le système de coordination nationale du partenariat avec l'UE, dans lequel figure en pivot opérationnel la CAON.

Dans le contexte de la nouvelle donne partenariale, les efforts d'adaptation pour une coordination nationale efficace ont entre autres actions, conduit à un renouvellement institutionnel de la CAON dont il est attendu du nouveau visage appelé à prendre corps en début 2025, une dynamique plus forte de suivi du partenariat européen au Cameroun.

Alamine OUSMANE MEY

Ministre de l'Economie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire,
Coordonnateur du Partenariat Cameroun - UE

Mot de l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne

Dans la mouvance renouvelée
de renforcement du partenariat



Depuis 2021, l'Union européenne et ses partenaires de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) ont engagé une nouvelle étape de leur relation, tournée vers l'avenir, plus politique, plus ambitieuse, plus humaine. Cette dynamique s'incarne dans le nouveau cadre de coopération mis en place après le Fonds Européen de Développement (FED), à travers l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (NDICI - Global Europe).

Derrière ces noms qui peuvent parfois apparaître abscons et techniques, c'est une volonté politique forte qui s'exprime : celle de l'Europe de construire avec ses partenaires africains, caribéens et du Pacifique une communauté de réflexion et d'action, fondée sur le respect mutuel, un dialogue franc, des priorités partagées et la promotion de nos valeurs communes. Le partenariat n'est plus seulement une affaire de financements, mais un engagement humain, une écoute réciproque et une mobilisation conjointe face aux défis du monde.

Dans un monde en tension, où les principes de solidarité sont bien souvent relégués au second plan, cette coopération prend tout son sens. Elle affirme que, plus que jamais, les peuples ont besoin les uns des autres. Elle rappelle qu'aucune nation ne peut à elle seule relever les grands défis contemporains : le changement climatique, les inégalités, les transitions démographiques, numériques et énergétiques, la gestion des migrations ou encore la paix et la sécurité.

L'Accord de Samoa, qui succède à celui de Cotonou, s'inscrit dans cette vision. Il donne une nouvelle impulsion à la relation entre l'Union européenne et les pays de l'OEACP, dont le Cameroun. Il renforce le dialogue politique et ouvre la voie à une coopération plus ancrée dans les réalités nationales et régionales, tout en s'insérant dans des stratégies globales telles que la démarche « *Global Gateway* » pour bâtir ensemble au service de nos populations, sans dettes cachées, sans dépendance, un développement plus équitable et durable.

Au Cameroun, cette dynamique est déjà à l'œuvre. Grâce à la méthode « *Team Europe* », l'Union européenne et ses États membres présents à Yaoundé (l'Allemagne,

la Belgique, l'Espagne, la France et l'Italie) agissent main dans la main, de façon coordonnée, pour financer des infrastructures concrètes et utiles à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté (routes, ponts, électricité, Internet...). Le Programme Indicatif Multi annuel (PIM) 2021-2024, doté de plus de **116 milliards FCFA**, a permis de poser des fondations solides. Pour la période 2025-2027, **60 milliards FCFA** supplémentaires viendront renforcer les secteurs clés du développement, en complément des projets majeurs portés dans le cadre du « *Global Gateway* ».

Différents événements, comme la tenue annuelle du Dialogue Économique et Technique avec le Gouvernement camerounais ou la première édition en février 2024 de la « *Cameroon - European Union Business Week* », témoignent d'une relation vivante, fondée sur la confiance, le respect et l'ambition partagée. Cette relation, nous entendons la construire jour après jour avec nos partenaires camerounais, dans un esprit d'ouverture et de progrès.

En 2025, la transformation institutionnelle définitive de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National (CAON) en Cellule d'Appui au Partenariat avec l'Union européenne consolidera cette nouvelle étape. Ce changement structurel est une opportunité : celle d'asseoir encore davantage la coopération sur une base solide, réactive, efficace, capable de traduire la vision partagée en résultats concrets pour les populations.

Ensemble, l'Union européenne et le Cameroun démontrent qu'un partenariat fondé sur l'humain, sur la solidarité, sur la volonté de construire des ponts plutôt que des murs, est non seulement possible, mais porteur d'avenir.

S.E.M Jean-Marc CHÂTAIGNER

Ambassadeur, Chef de Délégation
de l'Union européenne au Cameroun

Faits saillants de la coopération en 2024

20-22 Février 2024



Premier forum économique et des investissements entre le Cameroun et l'Union européenne, sous le label « CAMEROUN-EU Business Week ».

Palais des congrès et Hilton Hôtel
Yaoundé

26 Mars 2024



Double cérémonie de signature des Conventions de Financement des programmes : « Appui au Développement Economique par la Promotion des Chaînes de Valeur et de l'initiative Privée » et « Appui à l'augmentation des capacités de production d'électricité d'origine renouvelable ».

MINEPAT
Yaoundé

23-24 Mai 2024



Réunion des ministres de l'OEACP chargés des mines.

Hilton Hôtel
Yaoundé

14 Novembre 2024



3^{ème} session de Dialogue Economique et Technique sur le partenariat Cameroun-Union européenne.

Hilton Hôtel
Yaoundé

Résumé du rapport

D'application provisoire à partir du 1^{er} janvier 2024, l'Accord de Samoa signé en novembre 2023, reste au terme de sa première année d'existence en fin 2024, en attente de son entrée en vigueur formelle, conditionnée à la satisfaction préalable des procédures internes respectives des parties, de part et d'autre des Etats membres de l'OEACP et de l'UE.

S'inscrivant au rang des acteurs de premier ordre de la dynamique de mise en route de cet Accord, le Cameroun a pour sa part, satisfait à ces conditions en procédant à sa ratification au courant de cette année.

En toile de fond de la marche vers l'entrée en vigueur de l'Accord de Samoa, le dialogue institutionnel et politique de partenariat a été essentiellement animé à l'échelle OEACP par les discussions de haut niveau sur la refondation de cette organisation et au niveau bilatéral par les démarches d'adaptation de la coordination nationale à la nouvelle donne institutionnelle de partenariat.

S'agissant du volet stratégique de développement du partenariat, l'Union européenne a poursuivi son appui aux efforts de développement du Cameroun, dans le cadre principal de son programme bilatéral actuel de coopération défini dans le PIM 2021-2027, dont la revue à mi-parcours à l'occasion du bilan de l'année 2024, permet d'apprécier les acquis de la première phase (2021-2024) et les perspectives de la prochaine phase (2025-2027).

Outre cette continuité d'appui, trois grandes pistes d'opportunités de coopération ont fait l'objet de promotion, dans le contexte d'évolution de la Stratégie Global Gateway au Cameroun :

- La tenue en février 2024, en marge des activités de la 6^{ème} édition du Salon international PROMOTE, du Forum « Cameroon-European Union Business Week », au terme duquel, se sont dégagées les opportunités

et perspectives de renforcement des relations économiques entre le Cameroun et l'Union Européenne à travers plusieurs recommandations à mettre en œuvre par les acteurs clés.

- La tenue à Yaoundé en mai 2024, de la réunion des Ministres OEACP des mines qui, en sus de l'offre d'appui de l'UE au développement du secteur minier au Cameroun, a été l'occasion d'adopter la Déclaration dite de Yaoundé, relative à la position de l'OEACP sur les matières premières critiques (CRM) face à la proposition de règlement de l'Union européenne sur la garantie d'un approvisionnement sécurisé et durable en CRM.
- La tenue en novembre 2024, de la 3^{ème} session du Dialogue Economique et Technique Cameroun-UE, qui s'est conclue sur de nouvelles orientations de nature à renforcer davantage la coopération dans un contexte de partenariat renoué marqué notamment par l'implémentation progressive de nouveaux instruments.

Au plan financier et opérationnel, le portefeuille des programmes et projets de la coopération Cameroun-UE s'est davantage densifié d'opérations financées sous le nouvel instrument NDICI-Global Europe, dans le cadre d'un processus de mise en œuvre qui est resté couplé à celui des opérations résiduelles du 11^{ème} FED.

Le passage du FED au NDICI-Global Europe a donné lieu à un processus opérationnel faisant de plus en plus intervenir, au-delà de l'entité UE, une pluralité de partenaires de financement et d'acteurs de mise en œuvre de ce portefeuille. L'opérationnalisation de ce portefeuille pose toutefois, une préoccupation d'appropriation opérationnelle des acteurs et bénéficiaires nationaux, au regard de la relative tendance observée à la programmation non conjointe et à la mise en œuvre moins participative.

Barrage hydroélectrique de Nachtigal
construit sur le fleuve Sanaga
Région du Centre, Cameroun

Propos introductif du Coordonnateur National

Dans la dynamique impulsive
de mise en œuvre du
partenariat rénové



La dynamique active de mise en œuvre du partenariat Cameroun-Union européenne s'est poursuivie en 2024 dans la mouvance d'implémentation des nouvelles modalités de coopération initiées depuis 2021 à la faveur de l'entrée en vigueur des instruments de financement post-FED et de la mise en place du cadre juridique global post-Cotonou.

Dans cette ère nouvelle dite de partenariat rénové, le déploiement de la coopération européenne au développement des Etats OEACP en général et du Cameroun en particulier, s'est axé autour de plusieurs piliers d'actualité récente, fondant les bases nouvelles d'action ; L'Accord de Samoa – L'instrument NDICI-Global Europe – La stratégie Global Gateway – la SND30.

La mise en œuvre actuelle du partenariat Cameroun-Union européenne porte l'empreinte de ces différents piliers, dans une logique d'application progressive, aux objectifs bien compris de mobilisation efficace des acteurs et des ressources.

Sur le fondement de ces piliers, et dans la lancée de ses missions en tant que structure centrale de supervision opérationnelle, en appui au Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Coordonnateur du Partenariat Cameroun-Union européenne, la CAON s'est employée à dynamiser ce partenariat, en droite ligne des nouveaux paradigmes en vigueur.

Il s'est notamment agi, au courant de l'année 2024, de poursuivre son action de coordination des parties prenantes dans la mobilisation et l'activation optimale des ressources de coopération, en encadrant au mieux, l'implémentation conforme et efficace des nouvelles modalités afférentes au partenariat rénové.

Le contexte de mise en route de la nouvelle donne partenariale a donné lieu à l'instruction de plusieurs dossiers d'ordre institutionnel et stratégique, liés aux dispositions et actions d'arrimage à cette nouvelle donne, ainsi qu'à la promotion des opportunités et perspectives qui s'y attachent.

Au bilan de l'année 2024 sous revue, l'impulsion de mise en œuvre du partenariat rénové s'apprécie en trois grands points autour desquels s'articulent les développements du présent rapport :

- La mouvance d'arrimage institutionnel et politique au nouveau cadre général de partenariat OEACP-UE que constitue l'Accord de Samoa signé en novembre 2023, et dont la première année d'existence marquée du sceau d'application provisoire à partir du 1er janvier 2024, a connu de la part du Cameroun, la formalité de ratification s'inscrivant dans le processus global d'entrée en vigueur, soumis à la satisfaction des modalités internes des différents Etats membres de part et d'autre de l'OEACP et de l'UE.
- Le renforcement du partenariat stratégique à travers l'organisation d'activités et événements de promotion des opportunités nouvelles et de dialogue sur les perspectives de développement de la coopération européenne dans ses articulations rénovées, y compris la stratégie Global Gateway en point de mire de la mobilisation des ressources mises à disposition.
- La mise en œuvre opérationnelle à mi-terme du programme de coopération en vigueur, en l'occurrence le PIM 2021-2027 dont le bilan d'exécution de la première phase 2021-2024 permet d'apprécier l'efficacité des nouvelles dispositions opérationnelles du partenariat européen, relativement à l'implémentation progressive du NDICI-Global Europe.

Dans une double approche de bilan d'action et de visibilité du processus de mise en œuvre du partenariat européen au Cameroun en contexte de rénovation de ce partenariat, le présent rapport d'activités annuel couvrant l'année 2024, rend compte de l'ensemble de ces points sous la thématique générique du « **partenariat rénové en marche** ».

Aliou ABDOULLAHI

Coordonnateur National de la coopération
Cameroun - Union européenne,
Chef de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur
National du FED (CAON-FED)



L'an 1 de l'Accord de Samoa

La mouvance d'arrimage
institutionnel et politique

L'Accord de Samoa qui régit actuellement le partenariat entre les 79 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique constituant le Groupe OEACP et les 27 Etats regroupés au sein de l'Union européenne (UE) a été signé le 15 novembre 2023 à Apia dans le Pacifique.

Conçu pour établir entre les parties, un partenariat politique renforcé visant à produire des résultats mutuellement avantageux au regard d'intérêts communs et convergents dans le respect des valeurs qu'elles partagent, cet Accord est d'application provisoire à partir du 1er janvier 2024, en attendant son entrée en vigueur formelle, conditionnée à la satisfaction préalable des procédures internes respectives des parties.

L'année 2024 qui marque le terme de la première année d'existence de cet Accord a vu entamer le processus de formalisation en vue de cette entrée en vigueur effective.

C'est dans cette veine qu'entre autres sujets d'actualité de la coopération européenne, le dialogue institutionnel et politique de partenariat OEACP-UE s'est appesanti sur les options de refondation de l'OEACP en contexte de partenariat rénové, pendant qu'au niveau national, les autorités politiques se sont employées à conclure la ratification attendue du Cameroun, tout en s'activant à l'adaptation de la coordination du partenariat Cameroun-UE à la nouvelle donne institutionnelle.

La refondation de l'OEACP en toile de fond de la mise en route de l'Accord de Samoa

Les préoccupations fortes d'intérêt institutionnel de fonctionnement de l'OEACP ont été au cœur des délibérations des hautes instances décisionnelles de l'Organisation, au courant de l'année 2024.

Les rencontres y afférentes ont donné le ton de la refondation de l'OEACP, dans le contexte de mise en route de l'Accord de Samoa, marqué notamment par les modifications des modalités d'appui financier du partenaire européen.



117^{ème} session du Conseil des Ministres de l'OEACP

24-26 juillet 2024

MINEPAT - Yaoundé, Cameroun
(En visioconférence)



Sommet extraordinaire de l'OEACP (Sommet élargi de la TROIKA)

23 Septembre 2024

New-York, USA



118^{ème} session du Conseil des Ministres de l'OEACP

04-06 décembre 2024

Bruxelles



Le mouvement de refondation de l'OEACP a pris corps autour de plusieurs thématiques abordées à l'occasion des 117^{ème} et 118^{ème} sessions du Conseil des Ministres OEACP tenues respectivement en juillet et décembre 2024, ainsi que du Sommet élargi de la TROIKA organisé en marge de l'Assemblée Générale des Nations-Unies de septembre 2024 à New-York.



**Gouvernance
financière et gestion
budgétaire**



**Renforcement
des capacités
institutionnelles**



**Nouveau siège
OEACP**



**Renouvellement de
l'instance dirigeante
du Secrétariat
Général**



**Réformes
institutionnelles
diverses**



**Restructuration
financière, organique
et des ressources
humaines du
Secrétariat
Général**

Sommet élargi de la TROIKA
23 septembre 2024
New-York, USA

L'ancrage du Cameroun à la dynamique de mise en route de l'Accord de Samoa

Au plan national, la ratification de l'Accord de Samoa et la publication d'une plaquette d'appropriation publique de son contenu ont marqué la dynamique d'ancrage du Cameroun à la mise en route de cet Accord au courant de l'année 2024.



La ratification de l'Accord de Samoa

Au titre des modalités de pleine application, l'entrée en vigueur de l'Accord de Samoa est prévue le premier jour du deuxième mois suivant la date à laquelle l'Union européenne et ses États membres et au moins deux tiers des membres de l'OEACP auront achevé leurs procédures internes à cet effet et déposé leurs instruments exprimant leur consentement à être liés auprès du Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne.

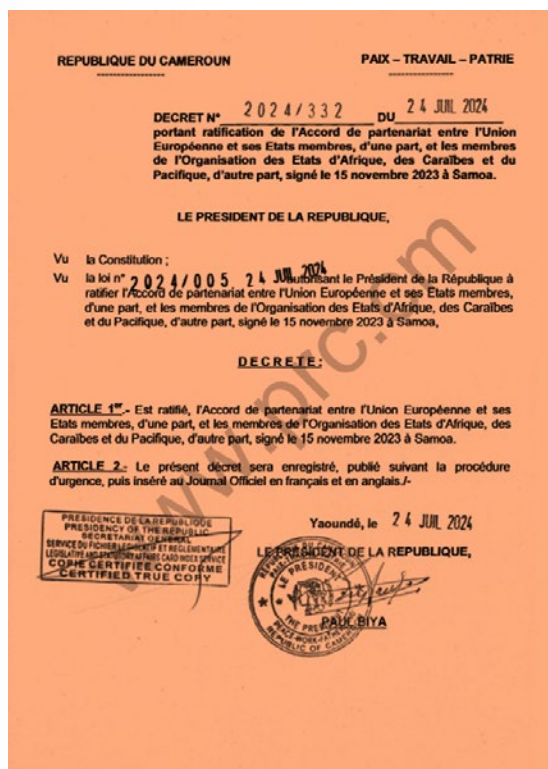
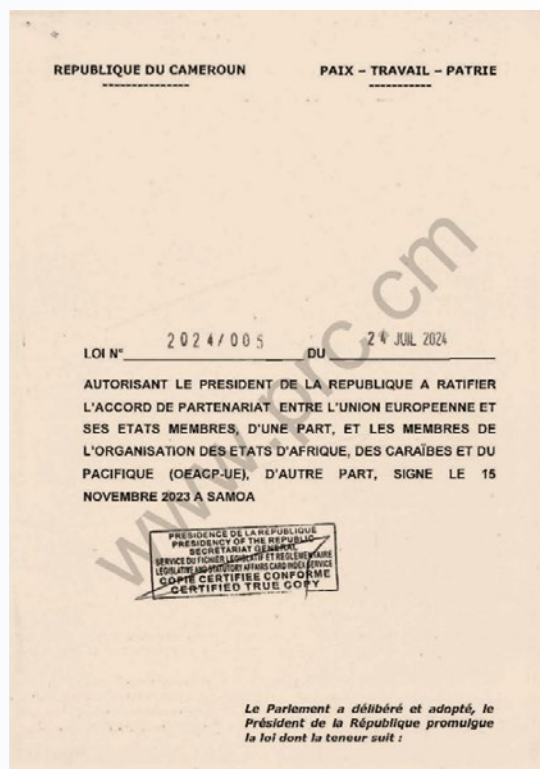
Se conformant aux dispositions de ces modalités d'ordre général, les pouvoirs publics nationaux ont conclu au mois de juillet 2024, la procédure interne de ratification, marquant l'adhésion officielle du Cameroun à l'Accord, et inscrivant le pays au rang des acteurs de premier ordre de sa dynamique de mise en route.



La publication d'une plaquette d'appropriation publique de l'Accord de Samoa

Sous la supervision générale du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Coordonnateur du Partenariat Cameroun – Union européenne et Point focal OEACP au Cameroun, le Groupe de travail interministériel chargé de la préparation de la position du Cameroun dans le cadre des négociations de l'Accord de Partenariat ACP-UE Post Cotonou, a publié la plaquette intitulée « Dix points pour comprendre l'accord de partenariat de Samoa ».

La publication de cette plaquette d'essence communicationnelle à laquelle a pris activement part la CAON, vise à sensibiliser les divers acteurs nationaux sur les principaux aspects caractéristiques du nouvel Accord, pour une large compréhension et une mise en route efficace du nouveau partenariat.



L'adaptation de la coordination nationale du partenariat au nouveau institutionnel

Les changements de paradigme induits tant par les nouveaux mécanismes financiers de l'UE que par les nouvelles dispositions de gestion du partenariat à l'échelle OEACP-UE et au niveau bilatéral Cameroun-UE, impactent le système de coordination de la coopération européenne, dont le mouvement d'adaptation a pu s'observer dans la période sous revue, à trois dimensions d'intervention ; le dialogue de partenariat, la coordination institutionnelle et politique et la coordination technique et opérationnelle.



Dialogue de partenariat Cameroun-Union européenne

La consolidation institutionnelle
du Dialogue Economique
et Technique sur le partenariat
Cameroun-Union européenne



Coordination institutionnelle et politique nationale

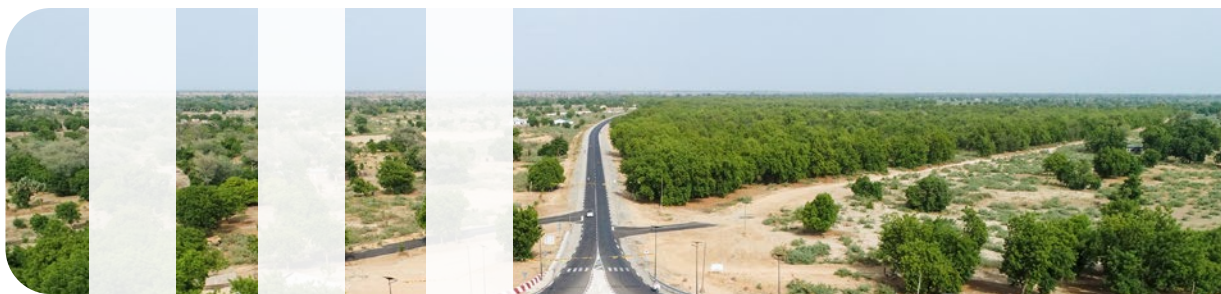
De l'Ordonnateur National du FED au
Coordonnateur National du Partenariat
Cameroun-Union européenne



Coordination technique et opérationnelle nationale

Le redéploiement institutionnel
de la CAON en gestation





S'inspirant des orientations majeures de l'Accord de Samoa sur le dialogue de partenariat, le Cameroun et l'UE ont convenu de consolider l'instance de Dialogue Economique et Technique instituée il y a quelques années et dont la 3ème session s'est tenue en novembre 2024.

L'Accord de Samoa invite en effet les Parties à entretenir un dialogue régulier équilibré, global et approfondi aboutissant à des engagements et, le cas échéant, à des actions de part et d'autre en vue de la mise en œuvre efficace du partenariat entre les pays ACP et l'UE. Le dialogue devrait être engagé selon une approche flexible et conçue sur mesure, et à des intervalles réguliers dans le format et au niveau national, régional et multi-pays les plus appropriés.

L'introduction du NDICI en remplacement du FED et de ses mécanismes d'intervention, a mis fin au rôle d'Ordonnateur National joué par le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, au sujet de la gestion des ressources de la coopération européenne en appui au développement national.

Ce changement d'instrument financier a engendré des modifications considérables dans le système de pilotage des ressources et par ricochet, de coordination institutionnelle et politique de la coopération.

Dans ce contexte, et se conformant exclusivement à ses prérogatives relevant de l'organisation du travail gouvernemental, le Ministre assure désormais la mission de Coordonnateur du Partenariat Cameroun-UE, en gardant un accent sur le dialogue institutionnel avec la DUE.

Suite aux directives gouvernementales, couplées aux options favorables de l'UE, l'année 2025 verra la mise en place de la Cellule d'Appui au Partenariat (CAP), en remplacement de la CAON-FED.

Cette mise en place consacrera l'aboutissement du dialogue sur la transformation institutionnelle de la CAON-FED, en vue d'adapter la coordination technique et opérationnelle à la nouvelle donne du partenariat européen rénové.

En point conclusif majeur de cette dynamique de transformation, se situe la Convention NDICI AFRICA N°ACT 062-052, signée le 4 septembre 2024 pour une durée de cinq (5) ans, dont les ressources octroyées et dédiées aux « Mesures de soutien à la coopération Cameroun-UE », serviront, entre autres objectifs, à la mise en place de la Cellule d'Appui au Partenariat avec l'UE.

Dialogue Economique et Technique sur le Partenariat Cameroun-UE :

L'interface de dialogue aux objectifs de coordination en vue du renforcement du Partenariat

- Renforcement des relations bilatérales, soutien au développement du Cameroun et contribution à l'atteinte des objectifs de développement durable ;
- Renforcement des relations économiques ;
- Soutien aux réformes structurelles ;
- Appui aux secteurs clés ;
- Collaboration sur des projets concrets ;
- Echanges d'informations et de bonnes pratiques ;
- Coopération dans divers domaines.

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire : Coordonnateur National du Partenariat Cameroun -Union européenne

- Responsable de la coordination de la coopération Cameroun-UE;
- Point focal OEACP pour le Cameroun;
- Porteur des pleins pouvoirs du Président de la République lors de la signature d'Accords avec l'UE;
- Responsable de l'élaboration et du suivi de la politique nationale de coopération avec l'UE;
- Représentant du Cameroun lors des négociations et des réunions avec l'UE;
- Veille à la mise en œuvre des accords de coopération avec l'UE.

De la CAON-FED à la CAP :

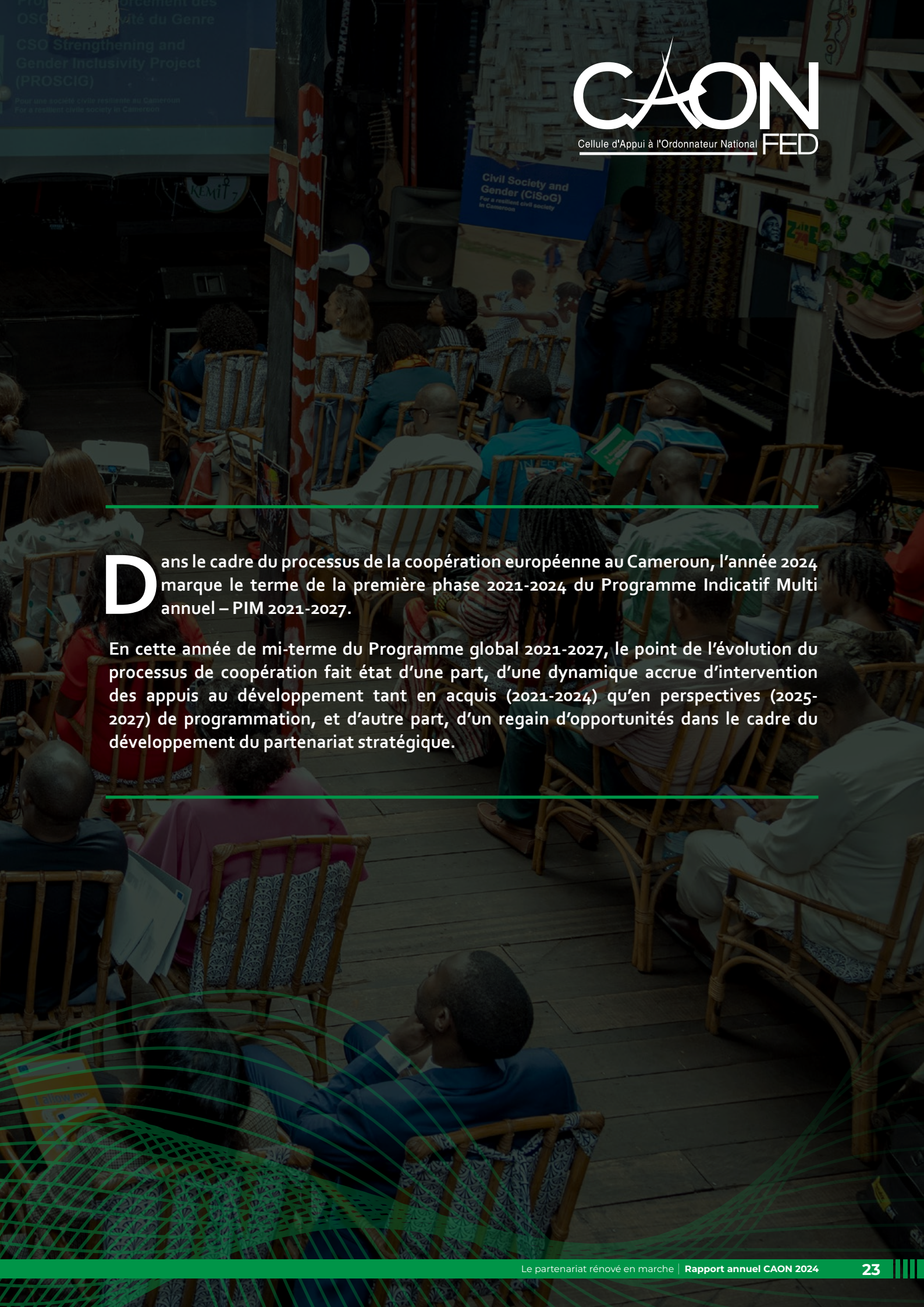
Les missions adaptées de coordination technique et opérationnelle du Partenariat européen

- Assister le Gouvernement et les acteurs non étatiques dans la mise en œuvre du Partenariat OEACP-UE ;
- Encadrer et veiller aux intérêts nationaux lors des processus de formulation et de suivi de l'exécution des programmes financés par l'UE dans l'ensemble de ses guichets ;
- Contribuer à l'organisation du dialogue de partenariat dans tous ses aspects, aux échelons stratégique ou politique ;
- Poursuivre la facilitation du dialogue sur l'appui budgétaire et les dialogues sectoriels de politiques.



A mi-parcours du PIM 2021-2027

Le renforcement du
partenariat stratégique



Dans le cadre du processus de la coopération européenne au Cameroun, l'année 2024 marque le terme de la première phase 2021-2024 du Programme Indicatif Multi annuel – PIM 2021-2027.

En cette année de mi-terme du Programme global 2021-2027, le point de l'évolution du processus de coopération fait état d'une part, d'une dynamique accrue d'intervention des appuis au développement tant en acquis (2021-2024) qu'en perspectives (2025-2027) de programmation, et d'autre part, d'un regain d'opportunités dans le cadre du développement du partenariat stratégique.

La dynamique accrue d'intervention dans le cadre de l'accompagnement de la SND30

En alignement aux orientations de la SND30 et en conformité à ses domaines prioritaires d'intervention, l'Union européenne poursuit son appui aux efforts de développement du Cameroun, dans le cadre principal de son programme bilatéral actuel de coopération défini dans le PIM 2021-2027 et dont la revue à mi-parcours à l'occasion du bilan de l'année 2024, permet d'apprécier les acquis de la première phase (2021-2024) et les perspectives de la prochaine phase (2025-2027).



**PIM
2021-2024**

116,7 milliards
F.CFA
en cours final d'engagement

15,7 mds Villes vertes inclusives et durables

13,1 mds CASEVE
Cameroun Septentrion Vert (TEI Septentrion)

13,5 mds Natura Sud-Est - Territoires durables

13,5 mds Appui à la sécurité alimentaire

13 mds Promotion d'Approches de transformation du genre
pour le renforcement de la résilience de la société civile

2,7 mds Appui à l'augmentation des capacités de production
d'électricité d'origine renouvelable

9,8 mds Appui au développement économique par la promotion
des chaînes de valeur et de l'initiative privée

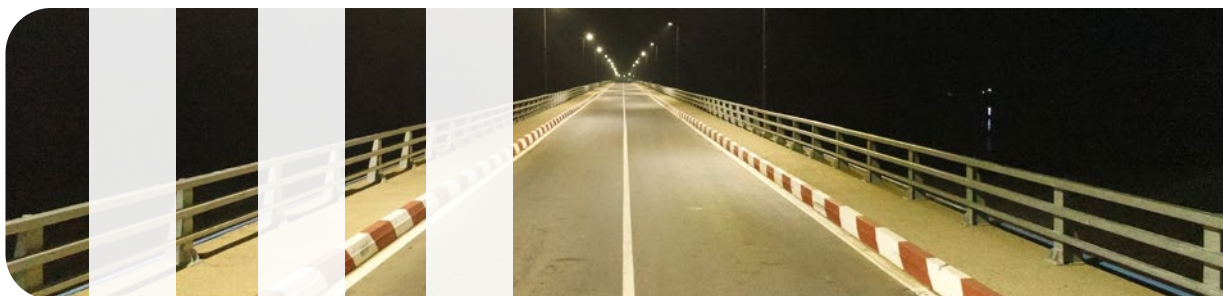
28,9 mds PADL
Programme d'Appui au Développement Local

Une vue aérienne
du parc solaire de Maroua
Région de l'Extrême-Nord, Cameroun



**Perspectives
2025-2027**

60 milliards
F.CFA
en voie de programmation



Etat d'engagement du PIM 2021-2024

Programmes/Projets	Allocation (en milliards FCFA)	Date Convention	Objectifs
Villes vertes inclusives et durables	15,7	04/10/2022	Améliorer le cadre de vie des populations urbaines, y compris et en particulier des femmes et des groupes vulnérables au Cameroun
CASEVE Cameroun Septentrion Vert (TEI Septentrion)	13,1	04/10/2022	Augmenter la résilience des trois régions septentrionales, face à la pression démographique et aux crises alimentaires exacerbées par l'insécurité et le changement climatique
Natura Sud-Est - Territoires durables	13,5	18/07/2023	Améliorer la gouvernance des territoires et des ressources naturelles par les acteurs décentralisés et par les mandataires territoriaux
Appui à la sécurité alimentaire	13,5	18/07/2023	Résilience des systèmes de production alimentaire, à travers l'adoption des mesures d'adaptation aux changements climatiques, la transition et l'intensification agro-écologique durable.
PROSCIG : Promotion d'Approches de transformation du genre pour le renforcement de la résilience de la société civile au Cameroun	13	18/07/2023	Promouvoir la participation citoyenne, améliorer l'espace civique, affermir la contribution des organisations des femmes, des défenseurs des droits des femmes, et des organisations de la société civile
Appui à l'augmentation des capacités de production d'électricité d'origine renouvelable	2,7	26/03/2024	Augmenter l'accès de Tous à une fourniture électrique davantage basée sur les énergies renouvelables au Cameroun, en jouant sur les deux axes : Amélioration des capacités des autorités de tutelle - Mobilisation de financements de projets auprès de développeurs privés
Appui au développement économique par la promotion des chaînes de valeur et de l'initiative privée	9,8	26/03/2024	Contribuer à un développement économique inclusif et à la création d'emplois décents, par le développement du secteur privé
PADL Programme d'Appui au Développement Local	28,86	08/07/2024	Promouvoir un développement local inclusif, notamment en améliorant l'adaptation aux changements climatiques et la gouvernance financière des acteurs de la décentralisation



**Trois grands
axes prévisionnels
d'intervention**

1

Septentrion vert et résilient

2

Migrations

3

Infrastructures

Le regain d'opportunités dans le cadre du développement du partenariat stratégique

Les aspects de développement stratégique du partenariat européen se sont principalement articulés en 2024, autour de la promotion de trois grandes pistes d'opportunités de coopération, dans le contexte de mise en marche continue de la Stratégie Global Gateway au Cameroun.



Forum Cameroon-EU Business Week

La promotion des opportunités d'investissement et commerciales au Cameroun pour les investisseurs européens et camerounais



Réunion ministérielle OEACP sur les matières premières critiques

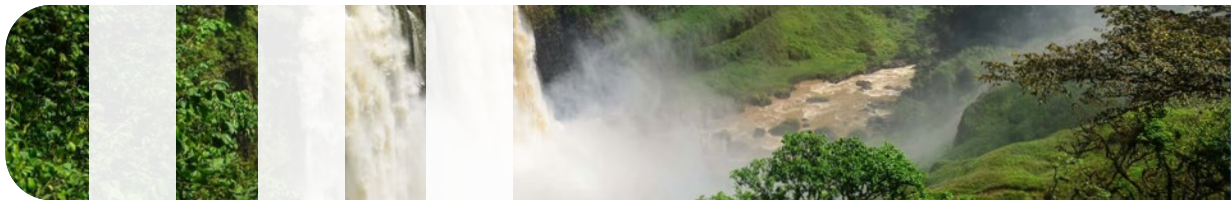
Le développement du partenariat stratégique OEACP-UE et Cameroun-UE dans le secteur minier



3^{ème} session du Dialogue Economique et Technique sur le partenariat Cameroun-UE

La mise en œuvre du NDICI et du Global Gateway et l'amélioration du climat des affaires en perspective de renforcement du partenariat





« Le Cameroun est une source de projets, de programmes et surtout de dynamisme d'ordre entrepreneurial. (...) L'idée pour nous est de savoir comment mieux accompagner les entreprises camerounaises à se développer et à saisir les opportunités du marché européen »

S.E Jean-Marc CHATAIGNER,
Ambassadeur - Chef de Délégation UE



« Les pays de l'OEACP restent engagés et soutiennent l'élan mondial vers les transitions verte et numérique. Cependant, nous pensons que notre richesse en matières premières critiques devrait en premier lieu être utilisée pour promouvoir la transition verte et numérique dans nos pays. La promotion de cet objectif clé de l'OEACP constitue un élément essentiel de l'engagement de nos membres auprès des partenaires commerciaux et de développement »

S.E. Georges Rebelo Pinto CHIKOTI,
Secrétaire général de l'OEACP



« Un secteur privé vibrant, un secteur privé productif, c'est aussi autant d'emplois créés, autant de richesses créées, et une amélioration de la qualité de vie des populations. C'est un aspect qui nous tient à cœur, et dans la dynamique qui est celle de la coopération avec l'Union européenne, nous pensons pouvoir bénéficier de plus de soutien »

Alamine Ousmane MEY,
MINEPAT – Coordonnateur du partenariat
Cameroun-Union européenne



Le regain d'opportunités dans le cadre du développement du partenariat stratégique (1)

Forum Cameroon-European Union Business Week

Sous le thème général « **Le Global Gateway et les opportunités commerciales et d'investissement au Cameroun** », le forum s'est tenu à Yaoundé du 20 au 22 février 2024, en marge des activités de la 8ème édition du Salon international PROMOTE, avec pour objectif global de renforcer les relations économiques entre le Cameroun et l'Union européenne à travers la promotion des opportunités commerciales et d'affaires au Cameroun pour les investisseurs en général et les investisseurs européens en particulier.

Il s'est dégagé à l'issue du forum, un ensemble d'opportunités dont l'optimisation par les acteurs clés relève de la mise en œuvre de plusieurs recommandations convenues au terme des échanges.



Une participation massive et de qualité

- Entreprises et banques de développement des pays européens
- Institutionnels ; Membres du Gouvernement et représentants des administrations
- Organisations d'entreprises
- Partenaires techniques et financiers
- Chefs d'entreprises
- Institutions financières nationales et européennes

Une activité promotionnelle dense et variée

- Rencontres B2B entre entreprises camerounaises et européennes
- Rencontres B2G entre entreprises européennes et autorités camerounaises
- Conférences-débats sur des sujets d'intérêt commun :
 - Amélioration du climat des affaires
 - Economie verte
 - Accord de Partenariat Economique Cameroun-UE
 - Soutien aux jeunes entrepreneurs

Opportunités et recommandations à l'issue du Forum Cameroon-EU Business week

	Opportunités	Recommandations
Environnement des affaires	Réformes nationales d'amélioration du climat des affaires ainsi que des opportunités commerciales et d'investissement au Cameroun.	■ Améliorer l'efficacité du dialogue public-privé. ■ Diversifier les approches de financements des institutions financières européennes afin d'atteindre un plus grand nombre de PME. ■ Améliorer le dispositif d'incitations à l'investissement au Cameroun.
Eco-nomie verte	3 millions d'euros (1,9 milliards F.CFA) de financement européen sur la période 2021-2027, en faveur de l'Afrique pour des investissements dans le domaine de l'énergie.	Développer des partenariats de capitalisation et de saisine des différentes opportunités d'investissement.
Développement infrastructurel et numérique	Stratégie Global Gateway de financement des infrastructures. Subventions pour les appuis institutionnels (cadre législatif et réglementaire, Formation professionnelle, études et préparation de projets etc.) et parfois investissements. Dette/prêts concessionnels, souverain/public ou privé, ainsi que la possibilité de mixage prêt/dons. Garanties pour les emprunts du secteur privé, financées par l'UE, mises en œuvre par les Institutions financières : BEI, AFD, KfW, etc..	■ Renforcer l'appropriation des instruments financiers offerts par l'UE en faveur des infrastructures dans le cadre de la stratégie Global Gateway. ■ Améliorer la priorisation dans la réalisation des infrastructures. ■ Mobiliser davantage la participation et les financements privés au titre des PPP dans la réalisation des projets d'infrastructures.
Mines et Industrie	Secteur minier camerounais encore vierge et doté de nombreuses ressources disponibles non exploitées. Importantes réformes institutionnelles et réglementaires en cours. Réglementation européenne sur les matières premières critiques (essentiels pour la transition numérique et écologique et les questions de défense), favorable à un approvisionnement sûr et durable desdites matières pour l'UE.	■ Finalisation des réformes réglementaires nationales. ■ Accompagnement des PME camerounaises par l'Union européenne dans l'exploitation minière. ■ Développement des partenariats d'investissement.
Accord de Partenariat Economique	Développement des exportations. Extension des marchés. Transfert des technologies. Compétitivité.	■ Maîtriser la question des règles d'origine. ■ Mettre en place une véritable stratégie de mise en œuvre efficace de cet instrument à vocation d'intégration et de développement économique.
Instruments financiers de soutien au secteur privé	Fonds Européen de Développement Durable Plus (FEDD+) : Prêts - Garanties - Couverture de risques, etc. Banque Européenne d'Investissement (BEI) : Guichet BEI au profit du secteur financier, des PME, des grands projets, des microfinances (lignes de crédit aux banques pour le financement des PME – Financements des projets - Microfinance - Couverture du capital risque, etc..)	■ Appropriation des mécanismes et modalités des instruments financiers européens au profit du secteur privé. ■ Mise en cohérence des instruments financiers du FEDD+ avec les initiatives et les priorités locales pour une meilleure convergence des actions. ■ Amélioration des conditionnalités d'accès au crédit, aux garanties et aux subventions, en rapport au contexte de tissu économique constitué en grande majorité, de très petites entreprises et des PME.
Initiative Equipe Europe « Investir sur les Jeunes pousses en Afrique » (TEI-IYBA)	Initiative européenne d'employabilité des jeunes et de croissance inclusive à travers le financement des PME promues par les jeunes, ainsi que les femmes entrepreneures. Démarche de mobilisation des ressources de toutes natures de l'Union européenne, de la Banque Européenne d'Investissement et de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, afin de soutenir l'entreprenariat des jeunes et des femmes en Afrique. Ambition de développement d'une réserve de projets des jeunes et des femmes, afin de les rendre bancables et de soutenir l'entreprenariat avec un objectif d'au moins quatre (04) mille femmes et jeunes en Afrique.	■ Accompagner les jeunes dans la réalisation des projets. ■ Promouvoir un environnement favorable pour permettre aux femmes entrepreneures de surmonter les défis dans un monde dynamique et rempli d'innovation. ■ Améliorer l'environnement des affaires. ■ Accélérer la transformation digitale et la connectivité.

Le regain d'opportunités dans le cadre du développement du partenariat stratégique (2)

Réunion des Ministres OEACP des mines à Yaoundé

Réunis à Yaoundé les 23 et 24 mai 2024 dans le cadre du processus d'élaboration de la position de l'OEACP sur les matières premières critiques (CRM) face à la proposition de règlement de l'Union européenne sur la garantie d'un approvisionnement sécurisé et durable en CRM, les Ministres des Mines de l'OEACP ont, au terme de leurs travaux, convenu de la Déclaration dite de Yaoundé, adoptant le document relatif à cette position et définissant le plan d'action pour mettre en œuvre la stratégie retenue.



Libérer le potentiel de l'OEACP :
assurer les transitions énergétiques et numériques grâce aux matières premières critiques



C'est sous cette thématique générique que la réunion ministérielle OEACP qui a regroupé une soixantaine de ministres des Etats membres, les représentants des Organisations Internationales, des Organisations panafricaines, régionales et sous régionales, des Institutions financières, des experts sur les mines, s'est penchée sur les défis à relever sur les plans de l'énergie, de la coopération, de la législation et des infrastructures en vue d'une meilleure stratégie de développement des minéraux critiques, les défis à relever sur le plan financier et la question sur les enjeux relatifs à l'industrialisation.



80
millions d'euros
en ligne de mire de financement de l'Union européenne pour le développement de la recherche sur les minéraux critiques au Cameroun

En marge des travaux de la réunion ministérielle OEACP sur les mines, une convention a été signée le 23 mai 2024 à Yaoundé entre le Ministre de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique par intérim et l'Ambassadeur Chef de Délégation de l'Union européenne au Cameroun, relative à l'accompagnement par l'Union européenne du développement minier au Cameroun.

Entre autres axes majeurs d'intervention par rapport à l'appui envisagé, il s'agira notamment de :

- Faire aboutir le décret d'application du Code minier ;
- Mettre sur pied un code minier communautaire ;
- Améliorer la transparence, la conformité au droit local.



ORGANISATION DES ÉTATS D'AFRIQUE,
DES CARAÏBES ET DU PACIFIQUE
(OEACP)

DOCUMENT DE POSITION SUR LES MATIÈRES PREMIÈRES CRITIQUES (CRM)



DECLARATION DE YAOUNDE

Le document de position de l'OEACP sur les CRM constitue une approche pluridisciplinaire visant à garantir que la demande mondiale de matières premières critiques ne perpétue pas le long règne de la dépendance à l'égard des produits de base qui définit les performances commerciales séculaires des pays ACP.

La stratégie proposée s'articule autour de quatre piliers principaux :

- (a) le cadre institutionnel ;
- (b) l'engagement géostratégique ;
- (c) les politiques commerciales et d'industrialisation ;
- (d) la gouvernance de la durabilité



« Nos discussions avec le MINEPAT et le Ministre des PME ont également porté sur la possibilité d'avoir des financements supplémentaires à travers des mécanismes d'appuis financiers aux entrepreneurs qu'offrent l'Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (NDICI-Global Europe) et le Global Gateway ».

Jean Marc CHATAIGNER,
Ambassadeur – Chef de Délégation UE



« Le Cameroun a besoin d'une Stratégie Nationale pour le secteur minier. Nous sommes très fiers que l'UE ait mis à notre disposition ces financements. Pour nous, cette étape est très importante ».

Pr Fuh Calistus Gentry,
Ministre des Mines, de l'Industrie et
du Développement Technologique a.i

Le regain d'opportunités dans le cadre du développement du partenariat stratégique (3)

3^{ème} session du Dialogue Economique et Technique sur le partenariat Cameroun-UE

L'édition 2024 du Dialogue Economique et Technique sur le partenariat Cameroun-Union européenne s'est tenue à Yaoundé le 14 novembre 2024 sous la double thématique des effets de la mise en œuvre du NDICI et du Global Gateway d'une part et de l'amélioration du climat des affaires d'autre part.

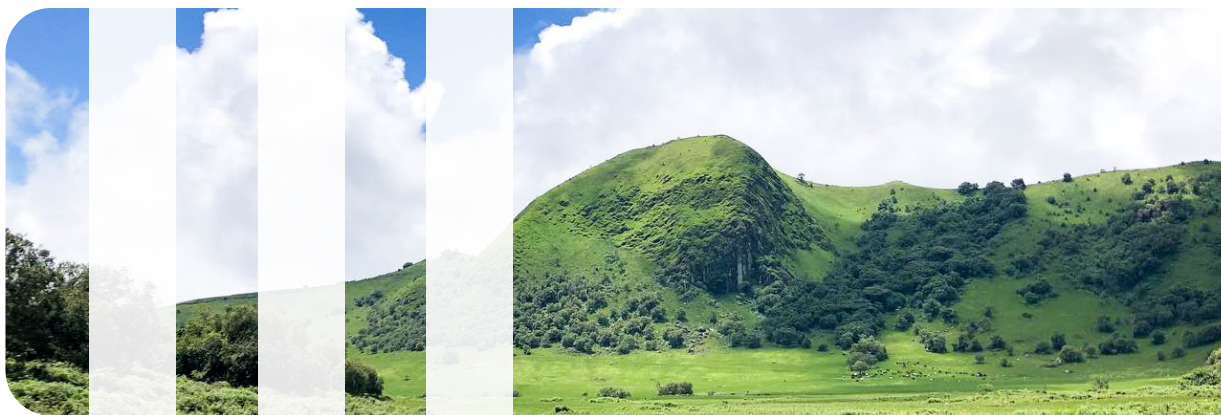
Les échanges entre la Partie camerounaise et la Partie européenne ont donné lieu à de nouvelles orientations de nature à renforcer davantage la coopération dans un contexte de partenariat rénové marqué notamment par l'implémentation progressive de nouveaux instruments.

**1**

Mettre efficacement en œuvre les nouveaux instruments de financement que sont le NDICI-Global Europe et le Global Gateway, en particulier dans le soutien à la réalisation des projets infrastructurels structurants et l'accompagnement du secteur privé.

**2**

Contribuer à améliorer le climat des affaires, à le rendre encore plus incitatif et mettre en place tous les instruments susceptibles de renforcer le dialogue entre le secteur privé et le secteur public.



Principales orientations issues du 3^{ème} Dialogue Economique et Technique Cameroun-UE

Renforcer la communication afin de favoriser une meilleure appropriation des instruments disponibles et de lever les difficultés d'accès aux ressources

Mobiliser tous les efforts en mettant ensemble le secteur public et le secteur privé pour tirer profit du Global Gateway

Promouvoir les soutiens destinés au développement des PME afin de faciliter leur accès aux opportunités et financements

Mise en œuvre du NDICI et du Global Gateway au Cameroun

Mettre l'accent, dans le cadre d'un partenariat concret, sur les infrastructures de connectivité durable, à travers le Global Gateway

Consolider et densifier le partenariat Cameroun-UE pour une éclosion plus visible des PME

Climat des affaires

Encourager la mise en œuvre de la Loi 2023/008 du 25 juillet 2023 fixant le régime général des contrats de partenariat public-privé afin de garantir la sécurité des investissements

Promouvoir les modes alternatifs de règlement des différends commerciaux et inciter les opérateurs économiques à l'usage de ces instruments

Finaliser l'évaluation et la révision de la Loi 2013/004 du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun

Renforcer la maturation et la gestion des projets afin de mobiliser efficacement les ressources financières

Accélérer le processus de redynamisation du Cameroon Business Forum, dans un format renoué

Poursuivre les réformes des finances publiques visant l'élargissement de l'assiette fiscale et accélérer l'apurement de la dette intérieure

Accélérer la réforme globale du régime foncier, incluant la digitalisation du cadastre

La stratégie Global Gateway en marche au Cameroun

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme national de développement sous-tendu par la SND30, le Cameroun a entrepris de tirer meilleure partie de l'enveloppe de 150 milliards d'euros (98.394 milliards F.CFA) destinée à l'Afrique, au titre de la stratégie européenne Global Gateway, initiée en fin 2021 par la Commission européenne, dans l'objectif de contribuer au développement des pays partenaires de l'UE, en premier lieu sur le continent africain, à travers la mobilisation du secteur privé, pour accélérer les transitions numérique, énergétique et écologique dans les pays émergents et en développement.

La démarche stratégique menée à cet effet repose essentiellement sur les travaux du dispositif institutionnel mis en place, et dont la dynamique d'action en cours, permet d'apprécier en cinq points majeurs, l'état d'avancement de la mobilisation de cette initiative en faveur du Cameroun.

Mars 2023

Création d'un Comité interministériel

- Mise en place par Arrêté N°0003/MINEPAT du Comité interministériel chargé de la coordination de la préparation des dossiers des projets du Cameroun à caractère régional éligibles à la stratégie Global Gateway en vue du financement par les ressources du Global Europe, la Team Europe et autres investisseurs.
- Constatation par Décision N°00000694/D/ MINEPAT/SG de la composition des organes du Comité dont le Secrétariat Technique, plaque tournante du dispositif institutionnel.



Janvier 2024

2^{ème} Session du Comité interministériel

- Premier portefeuille des projets à soumettre à la stratégie Global Gateway.
- Exposé sur les avantages comparatifs des mécanismes de financement proposés par d'autres partenaires en marge de la stratégie Global Gateway.

1. Le dispositif institutionnel en action

Octobre 2023

1^{ère} Session du Comité interministériel

- Mobilisation des membres et appropriation des missions.
- Présentation de la stratégie Global Gateway.
- Validation de la feuille de route annuelle.

Octobre 2024

3^{ème} Session du Comité interministériel

- Mise à contribution du secteur privé et de promoteurs de projets.
- Constitution d'une banque de projets éligibles à la stratégie Global Gateway.
- Dossier de saisine des autorités européennes.

2. Le processus stratégique en mouvement

Accompagnement de proximité auprès des Administrations sectorielles et potentiels promoteurs de projets en vue de disposer de projets matures et éligibles

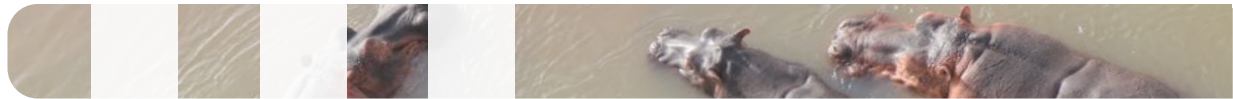
Constitution de la banque de projets à transmettre pour requête de financement sous le mécanisme d'intervention de la stratégie Global Gateway

Suivi auprès de l'Union européenne

Identification et examen des projets soumis suivant les critères d'éligibilité et les domaines prioritaires de la stratégie Global Gateway

Transmission de la liste de projets en appui à la requête de financement adressée à l'Union européenne





3. La mobilisation financière en marche

**Projets marqués
en flagship par l'UE
(septembre 2024)**

**Projets retenus
par le Comité**

Voie de Contournement de la ville de Yaoundé

Projet de construction du barrage hydroélectrique
de Kikot

Développement d'une Zone Industrielle Intégrée au
Port Autonome de Kribi

Réhabilitation de la route nationale N°3 :
Yaoundé-Douala (pont de la Dibamba)



4. Le second cycle 2028-2034 de la stratégie Global Gateway en perspective stratégique

➤ Participation du Cameroun au Global
Gateway Forum de 2026

➤ Veille informationnelle auprès des pays et institutions
ayant bénéficié des fonds « Global Gateway »

➤ Dialogue de proximité avec les autres partenaires
de la Team Europe

➤ Contribution à la coordination régionale
du « Global Gateway » en Afrique Centrale

➤ Obtention de la validation par la commission européenne
de financements des projets soumis à leur attention

➤ Recherche des guichets d'investissements complémentaires
à la stratégie « Global Gateway »

➤ Appui à la maturation des projets éligibles identifiés



La pleine maîtrise des mécanismes de
financement «Global Gateway»

La maturation optimale des projets

5. Les défis et contraintes à relever

La mobilisation du secteur privé en
soutien aux projets

Les dispositions logistiques et
financières efficaces du Comité





Le renouvellement financier et opérationnel

La tendance
pluri-intervenants
en quête d'efficacité

En 2024, le portefeuille opérationnel de la coopération Cameroun-UE s'est davantage densifié de programmes et projets financés sous le nouvel instrument NDICI-Global Europe, dans le cadre d'un processus de mise en œuvre qui est resté couplé à celui des opérations résiduelles du 11^{ème} FED.

Le passage du FED au NDICI-Global Europe a donné lieu à un processus opérationnel faisant de plus en plus intervenir, au-delà de l'entité UE, une pluralité de partenaires de financement et d'acteurs de mise en œuvre de ce portefeuille.

La préoccupation d'appropriation nationale de l'ensemble de ce processus se pose toutefois, au regard de la relative tendance observée à la programmation non conjointe et à la mise en œuvre moins participative.

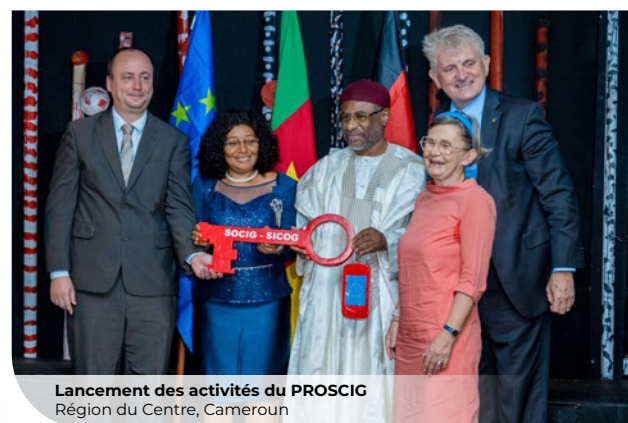
Tableau 01 :**Etat de mise en œuvre du portefeuille actif du partenariat
Cameroun - Union européenne**

Programmes/Projets		Mise en œuvre opérationnelle	
		Actions/Evolutions majeures	Facilitation institutionnelle(FI) / opérationnelle(FO) CAON
CRS-ABS	PADL Programme d'Appui au Développement Local	- Mise en œuvre des conditions générales et des indicateurs de performance des tranches variables de l'appui budgétaire de l'UE au titre de l'année 2024 - Comité de suivi des réformes structurelles	FI : Participation aux travaux du Comité de suivi des réformes structurelles FO : Suivi de la mise en œuvre des conditions générales et des indicateurs de performance des tranches variables
Développement rural et Environnement	PAMFOR Programme d'Amélioration de la gouvernance en Milieu Forestier	- DICOSE 3 - Exécution courante des trois dernières composantes restantes	FI : Accompagnement de mise en place de la nouvelle architecture du Programme FO : Participation au DICOSE et accompagnement opérationnel
	ABC-PADER Accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier - Programme d'Appui au Développement Rural	3^{ème} et 4^{ème} (dernier) COPIL - Clôture opérationnelle - Evaluation finale	FI : Coordination de la mission d'étude de pérennisation FO : Participation aux COPILs et missions de terrain et appui à la mise en œuvre des recommandations
	Modernisation de l'outil industriel de la SODECOTON et transition énergétique	Programmation opérationnelle au titre de la Contribution à la Plateforme d'Investissement pour l'Afrique (AIP) en faveur du secteur industriel du septentrion camerounais.	FI : Instruction du dossier de requête de financement
	CASEVE Cameroun Septentrion Vert (TEI Septentrion)	- Constitution des équipes - Contact/sensibilisation des communes cibles - Mission de suivi Equipe Europe	FI : Accompagnement de l'Equipe Europe
	ReSiNoc : Renforcement des Systèmes d'Innovation Agricole au Nord Cameroun	Arrangements institutionnels	FI : Suivi insitutionnel
	EcoNorCam Ecosystème du Nord Cameroun	Arrangements institutionnels	FI : Suivi insitutionnel
	Natura Sud-Est - Territoires durables	- Démarrage en cours des trois premières composantes - Deux dernières composantes en attente de contractualisation	FI : Suivi insitutionnel
Infrastructures	PRODESV : Programme de Développement Economique et Social des Villes Secondaires Exposées aux Facteurs d'Instabilité	- Avenant de prorogation du délai de mise en œuvre au 31 mai 2025 16^{ème} COPIL	FI : Instruction du dossier d'Avenant FO : Participation au COPIL - Suivi opérationnel
	Projet Energie renouvelable	- Convention de financement signée en mars 2024 - Préparation de la convention séparée MINEE-UE-AFD	FI : Instruction du dossier de signature de CF - Suivi du dossier de préparation de la convention séparée
	Voie de Contournement de Yaoundé (Tronçon T3 - 22,8km)	- Maturations technique et financière en cours - Mission d'identification BEI - Lobbying financier /PTFs - Etude connexe - Développement urbain de Nouma	FI : Participation aux différents Groupes de travail de maturation du projet (MINDUH-MINEPAT-DUE-Global Gateway..) - Mobilisation du partenariat européen (UE - BEI..) - Participation aux missions et activités préparatoires de mise en route du projet
	PAGIRN-TIC Prospective et Planification des TIC (PPTIC)	- Avenant à la CF du PAGIRN pour la prorogation du délai de mise en œuvre du Programme (10/2025) - Instruction en cours de l'avenant de prorogation du délai de mise en œuvre du PAGIRN-TIC	FI : Instruction du dossier d'Avenant N°2 FO : Participation aux rencontres de supervision - Suivi opérationnel
	PAGIRN-Corridors Gestion pérenne des corridors et Harmonisation du dispositif de contrôle des charges	- Validation des livrables finaux de la Mission d'Assistance Technique - Brainstorming sur la concession long terme du corridor Brazzaville-Pointe Noire (en marge de l'atelier sur la validation des livrables)	FI : Participation (Représentation du MINEPAT) au Comité de restitution et de validation des livrables finaux de la Mission d'Assistance Technique. FO : Suivi opérationnel
	Projet d'aménagement hydroélectrique de Kikot	- Projet en phase de développement - Mise en place et fonctionnement des organes de suivi de l'Etat (Groupe de travail - Groupe thématique "Suivi du Conseil du Gouvernement") - Mobilisation en cours de l'Assistance Technique	FI : Participation aux travaux des organes de suivi de l'Etat - Instruction du dossier de mobilisation de l'Assistance Technique - Accompagnement de la mission d'AT GT134 de visite du site du projet
Economie	DACC Dispositif d'Appui à la Compétitivité du Cameroun	10^{ème} (dernier) COPIL - Clôture du volet Assistance Technique - Evaluation à mi-parcours	FI : Suivi des travaux du rapport final de l'AT FO : Suivi opérationnel - Participation COPIL
	Appui au Développement Economique par la Promotion des Chaînes de Valeur et de l'Initiative Privée	- CF signée en mars 2024 - Processus en cours (décembre 2024) de recrutement du Cabinet d'Assistance Technique et de régie	FI : Instruction du dossier de signature de la CF - Suivi du processus de recrutement de l'AT
Gouvernance	PROSCIG : Promotion d'Approches de transformation du genre pour le renforcement de la résilience de la société civile au Cameroun	Contrat d'exécution signé avec la GIZ en septembre 2024	FI : Instruction du dossier de signature du contrat d'exécution

Appréciation d'efficacité opérationnelle

Perspectives

	— Décaissements 2024 — Activités opérationnelles 2025
» Difficultés d'action en contexte de gestion directe » Difficultés de mobilisation des Fonds de contrepartie, affectés au suivi de la mise en œuvre du Programme	
» Approche participative et multisectorielle favorable à l'atteinte probante des résultats	— Mise en œuvre des stratégies de pérennisation élaborées dans le cadre de l'étude réalisée à cet effet, en vue de la durabilité des résultats et importants acquis obtenus.
» Appui direct de relative visibilité opérationnelle	
» Appui direct de relative visibilité opérationnelle » Relative coordination des acteurs multiples » Lenteurs de mise en œuvre opérationnelle	
» Programmation non conjointe » Appui direct de relative visibilité	
» Programmation non conjointe » Appui direct de relative visibilité	
» Programmation non conjointe » Appui direct de relative visibilité	— Lancement officiel du projet au premier semestre 2025
Mise en œuvre participative, d'expérience et de résultats probants.	— Clôture opérationnelle — Finalisation des prestations
	— Conclusion de la convention séparée — Démarrage opérationnel
	— Maturations technique (Actualisation des études) et financière (Textes confortatifs de la Partie nationale) — Démarrage du projet sous le lead BEI des PTFs
» Retard de mobilisation de la quote-part du bénéficiaire de la subvention (ENSPY) » Retards dans le calendrier de mise en œuvre des activités	— Avenant de prorogation du délai de mise en œuvre du PAGIRN-TIC — Suite opérationnelle
Relative réactivité des acteurs sous-régionaux du secteur de l'entretien routier dans les autres pays d'Afrique centrale.	
	— Finalisation de la contractualisation de l'AT de développement du projet (Conseil de l'Etat mobilisé) — Poursuite du processus de développement du projet (Etudes APD par KHPC)
Faible appropriation par les Organisations intermédiaires par rapport au rôle initialement attendu d'elles	— Poursuite du volet financier à travers les lignes de crédit dédiées. — Capitalisation et pérennisation des acquis, en rapport à l'évaluation finale de l'AT.
	— Recrutement et contractualisation de l'AT — Démarrage opérationnel
» Le contrat d'exécution prévoit la mise en place de structures de pilotage (Comité de pilotage - Comités techniques) incluant l'ensemble des parties prenantes au projet (Administration - Société civile - PTFs)	— Démarrage opérationnel — Premier COPIL programmé en janvier 2025



La tendance multi partenaires de financement du portefeuille de coopération

À l'ère ambiante du NDICI-Global Europe, la logique courante de financement des programmes et projets de la coopération européenne est celle de la mixité et de la mobilisation complémentaire des ressources, entre les subventions (dons) octroyées par l'UE, et les prêts et autres fonds alloués par divers autres partenaires, dans le cadre d'une variété de mécanismes de cofinancement.

Mixité et complémentarité de financements des projets de coopération européens

Financements UE	Contributions financières de la Commission européenne						
Cofinancement	Equipe Europe Mobilisation contributive de l'UE et des Etats membres de l'UE, au financement et à la mise en œuvre coordonnée de projets de développement.						
	Convention de contribution Contribution financière de l'UE, mise à disposition d'un partenaire (bénéficiaire), pour la mise en œuvre d'un projet cofinancé.						
	Convention de subvention Financement UE d'activités/opérations spécifiques avec contribution du bénéficiaire de la subvention de mise en œuvre de l'activité.						
Financement mixte	Blending Combinaison des subventions de l'UE (dons) avec des prêts, des capitaux propres ou d'autres financements d'investisseurs publics et privés.						
Mobilisation stratégique	Plateforme d'Investissement pour l'Afrique Mise en commun des subventions provenant du budget de l'UE pour mobiliser des financements auprès de la BEI, d'institutions financières partenaires et d'investisseurs publics et privés, en soutien aux projets d'infrastructures et de petites entreprises.						
	Stratégie Global Gateway Mobilisation des fonds publics et privés à travers des partenariats et des mécanismes de financement innovants pour réduire le déficit d'investissements et attirer les investisseurs privés dans divers secteurs clés des infrastructures.						



Une maquette de la Voie de Contournement de Yaoundé

Tableau 02 :

Financement multi partenaires du portefeuille actif de coopération Cameroun-UE-2024 (en milliards F.CFA)

Programmes/Projets	Montant global	Financement UE/ Equipe Europe		Cofinancement Partenaires	
		Instrument/ Modalité	Montant	Partenaire	Montant
CRS-ABS	PADL Programme d'Appui au Développement Local	ABS UE	28,86		
Développement rural et Environnement	PAMFOR Programme d'Amélioration de la gouvernance en Milieu Forestier	11 ^{ème} FED	6,55	» AFCAM » ATIBT » WRI	0,29 0,23 0,38
	ABC-PADER Accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier - Programme d'Appui au Développement Rural	11 ^{ème} FED	6,16	Allemagne (BMZ)	3,93
	Modernisation de l'outil industriel de la SODECOTON et transition énergétique	11 ^{ème} FED	6,55		
	CASEVE Cameroun Septentrion Vert (TEI Septentrion)	NDICI	13		
	ReSiNoc : Renforcement des Systèmes d'Innovation Agricole au Nord Cameroun	NDICI	1,63		
	EcoNorCam Ecosystème du Nord Cameroun	NDICI	3,27		
	Natura Sud-Est - Territoires durables	NDICI	13,12		
Infrastructures	PRODESV : Programme de Développement Economique et Social des Villes Secondaires Exposées aux Facteurs d'Instabilité	11 ^{ème} FED	13,12	FEICOM	0,98
	Projet Energie renouvelable	NDICI	2,62		
	Voie de Contournement de Yaoundé (Tronçon T3 - 22,8km)	Mobilisation en cours : • Guichet BEI • Global Gateway		Mobilisation en cours : » BDEAC	
	PAGIRN-TIC Prospective et Planification des TIC (PPTIC)	11 ^{ème} FED	1,31	» ENSPY	0,15
	PAGIRN-Corridors Gestion pérenne des corridors et Harmonisation du dispositif de contrôle des charges	11 ^{ème} FED	1,18		
	Projet d'aménagement hydroélectrique de Kikot	Evaluation en cours			
Economie	DACC Dispositif d'Appui à la Compétitivité du Cameroun	11 ^{ème} FED	6,50	/	/
	Appui au Développement Economique par la Promotion des Chaînes de Valeur et de l'Initiative Privée	NDICI	9,83		
Gouvernance	PROSCIG : Promotion d'Approches de transformation du genre pour le renforcement de la résilience de la société civile au Cameroun	NDICI	11,15	Allemagne	2,62

La tendance multi acteurs de mise en œuvre des programmes et projets de coopération

L'implication d'une pluralité d'intervenants à la mise en œuvre des différents projets et programmes du portefeuille de la coopération européenne est caractéristique de la nouvelle donne opérationnelle qui a cours dans le cadre du NDICI-Global Europe.

Cette intervention plurielle relève d'actions groupées ou individuelles des diverses entités contractantes, agissant dans le cadre de modalités budgétaires et opérationnelles distinctes.

Intervention plurielle de mise en œuvre des projets de coopération UE

[illegible]

Tableau 03 :

Mise en œuvre multi acteurs du Portefeuille actif de coopération Cameroun - Union européenne 2024

	Programmes/Projets	Durée de mise en œuvre	Modalité contractuelle de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre		Entités responsables
				Nationaux	Internationaux	
CRS-ABS	PADL Programme d'Appui au Développement Local	2024 - 2026				
Développement rural et Environnement	PAMFOR Programme d'Amélioration de la gouvernance en Milieu Forestier	02/2019 - 02/2026	- Projet1: Contrat de subvention - Projet2: Contrat de subvention - Projet3: Contrat de subvention - Projet4: Contrat de subvention	ACFCAM	» ATIBT » FODER-CED » FLAG » ATIBT	— ACFCAM — ATIBT — WRI (Projets) — ATIBT
	ABC-PADER Accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier - Programme d'Appui au Développement Rural	09/2020 - 08/2024	Convention de contribution	- Communautés locales - Autorités - Organisations de producteurs - Acteurs de la société civile	(GIZ) Allemagne	— GIZ
	Modernisation de l'outil industriel de la SODECOTON et transition énergétique	01/2024 - 12/2028	Blending AFD			— AFD
	CASEVE Cameroun Septentrion Vert (TEI Septentrion)	06/2023 - 06/2028	Composante1 : Convention de contribution Composante2 : Convention de contribution Composante3 : Contrat de subvention	SODECOTON	CIFOR-ICRAF Care France ACEFA - AFOP Noé Conservation- Conserve Global	— CIFOR — AFD — AWF
	ReSiNoc : Renforcement des Systèmes d'Innovation Agricole au Nord Cameroun		Contrats de subvention		ICRAF, IRAD, Cirad, CIFOR	
	EcoNorCam Ecosystème du Nord Cameroun					— WCS
	Natura Sud-Est - Territoires durables	10/2024 - 12/2029	Composante1 : Contrat de subvention Composante2 : Contrat de subvention Composante3 : Contrat de subvention		ONG Noé, Nature+ UNESCO Nitidae - CED	— AWF — GIZ — EFI
Infrastructures	PRODESV : Programme de Développement Economique et Social des Villes Secondaires Exposées aux Facteurs d'Instabilité	2018 - 2025	Convention de délégation de gestion	- FEICOM - Communes concernées	Cabinet AMBERO (AT)	— KfW
	Projet Energie renouvelable	10/2024 - 12/2029				— AFD
	Voie de Contournement de Yaoundé (Tronçon T3 - 22,8km)					
	PAGIRN-TIC Prospective et Planification des TIC (PPTIC)	2021 - 2025	Contrat de subvention	SUP'TIC		— ENSPY
	PAGIRN-Corridors Gestion pérenne des corridors et Harmonisation du dispositif de contrôle des charges	2021 - 2024	Contrat d'Assistance Technique			— Fisher Consulting
	Projet d'aménagement hydroélectrique de Kikot					
Economie	DACC Dispositif d'Appui à la Compétitivité du Cameroun	01/2020 - 05/2024	Contrat d'Assistance Technique	- CCA Baank - CBC Bank	BEI	— SOFRECO-PwC
	Appui au Développement Economique par la Promotion des Chaînes de Valeur et de l'Initiative Privée	2024 - 2028	Contrat d'Assistance Technique			En cours de recrutement
Gouvernance	PROSCIG : Promotion d'Approches de transformation du genre pour le renforcement de la résilience de la société civile au Cameroun	2024 - 2028	Convention de contribution	Acteurs de la société civile		— GIZ

Du FED (cogestion) au NDICI (gestion directe) : la problématique d'appropriation opérationnelle

Il se dégage de la pratique courante de programmation et de mise en œuvre des programmes et projets de la coopération européenne sous le régime du nouvel instrument NDICI-Global Europe, une remise en cause préoccupante du principe d'appropriation des acteurs nationaux, liée à l'implémentation du système de gestion directe, à l'opposé de la cogestion qui avait prévalu sous le FED.



La programmation de moins en moins conjointe

La tendance à une faible implication des acteurs et bénéficiaires nationaux s'observe dans le processus actuel de formulation des actions financées par l'UE.

Affirmant aligner ses appuis au développement sur les options prioritaires de la SND30 tout en se référant aux axes convenus du Programme Indicatif Multi annuel (PIM), l'UE n'associe systématiquement plus le pays à la définition tant du contenu thématique que des dispositions conventionnelles et des articulations opérationnelles de ses interventions.

Eu égard à la suppression du rôle et des missions de l'Ordonnateur National en vigueur sous l'ancien régime du FED, qui a mis fin au pilotage conjoint des ressources de la coopération européenne, la Partie nationale se trouve dépourvue de marge d'action pour pouvoir influencer au mieux la mise en cohérence de ces interventions avec les stratégies et politiques nationales dans les domaines concernés.

Cette situation qui tend à battre en brèche le principe d'appropriation nécessaire à l'ordre rationnel des choses, pose la préoccupation de l'efficacité et de l'impact à terme de ces interventions dont les conventions de financement sont préparées et élaborées en dehors de cadres de concertation jadis formalisés.

Le tableau d'analyse ci-joint du Centre indépendant de réflexion et d'action ECDPM, sur les implications des changements induits du passage du FED au NDICI, en est fort illustratif.

La mise en œuvre de moins en moins participative

La problématique de faible appropriation s'observe davantage dans la phase de mise en œuvre des projets, où on relève, en continuité des effets de la programmation non conjointe, un niveau de participation de très relative portée, de la part des acteurs et bénéficiaires nationaux, qu'ils soient d'ordre institutionnel et autres.

La faible visibilité opérationnelle et les retards de mise en œuvre enregistrés sont autant de conséquences de ce phénomène aux origines et manifestations diverses :

- L'impréparation des acteurs et bénéficiaires qui, n'ayant pas été impliqués dans la formulation des opérations, se retrouvent surpris des rôles qu'ils sont appelés à jouer dans leur mise en œuvre ;
- La connaissance approximative des opérations programmées dans certains cas et l'information des acteurs institutionnels clés au moment de la signature de la convention de financement dans d'autres cas ;
- La perception de désarticulation des contenus thématiques en rapport aux stratégies et politiques sectorielles, nécessitant des clarifications et mises en cohérence préalables ;
- Le recours direct et unilatéral à une multitude d'intervenants extérieurs d'emprise peu évidente de terrain ;
- L'imprécision des dispositions conventionnelles sur les mécanismes institutionnels et opérationnels d'action et de coordination, en contexte de pluralité d'intervenants, tant extérieurs que locaux.

Tableau 04 :**Les changements dans la pratique dans la relation entre l'UE et ses partenaires (*)**

Dans le cadre du FED	Dans le cadre de l'IVCDI	Implications
Accords co-signés	Accords de financement (parfois à contenu vide) signés par l'autorité financière du pays partenaire	» Moins grande appropriation du processus et participation de l'ancienne structure de l'ordonnateur national au contenu des politiques
Procédures flexibles/ accommodantes (D+3)	Procédures limitées à une année entre la signature et la fin de la mise en œuvre N+1	» Moins de flexibilité pour les DUE
Programme pluriannuel FED	Programmes indicatifs pluriannuels (PIP) déclinés en plans d'action annuels	» Moins grande visibilité et prévisibilité pour les pays partenaires
Cogestion par le biais des ordonnateurs nationaux et régionaux	Gestion directe	» Moins grande appropriation par les pays partenaires » Davantage de possibilités pour les DUE
Le dialogue politique n'est plus lié à l'instrument	Rien d'obligatoire, dépend du pays : Cameroun : Dialogue politique, MINREX – Dialogue économique, MINEPAT	» Adaptable aux réalités du pays en question » Pas juridiquement contraignant
Différents programmes thématiques mis en œuvre au niveau du pays, gérés par le siège	Géographisation implique une plus grande concentration sur les programmes géographiques, et moins grande sur les programmes thématiques	» Plus grande cohérence de l'UE au niveau du pays (les DUE n'étaient pas toujours correctement informées des fonds alloués aux programmes thématiques)
Ordonnateurs nationaux et régionaux	Pas de point d'entrée unique pour les DUE	» Perte d'un point d'entrée unique mais plus grandes opportunités d'engagement direct avec les ministères concernés
Priorité aux subventions et projets	Ouvert à une plus large palette d'instruments financiers (prêts, financements mixtes, garanties FEDD+)	» Plus grande diversité des options de financement en fonction des secteurs/intérêts, plus large recours aux institutions de financement du développement (IFD) et aux banques publiques de développement (BPD), potentiel de mobilisation d'investissements privés
FED hors budget UE	Budget UE de l'IVCDI – Global Europe	» Moins grande influence de certains États membres sur la formulation et l'adoption des programmes

(*) Amandine Sabourin, Katja Sergejeff et Alexei Jones : « **Les changements dans la pratique de la politique de l'UE pour le développement : vues du Kenya et du Cameroun** », ECDPM – Document de réflexion N°358 - Décembre 2023.

La communication est plus que les relations publiques

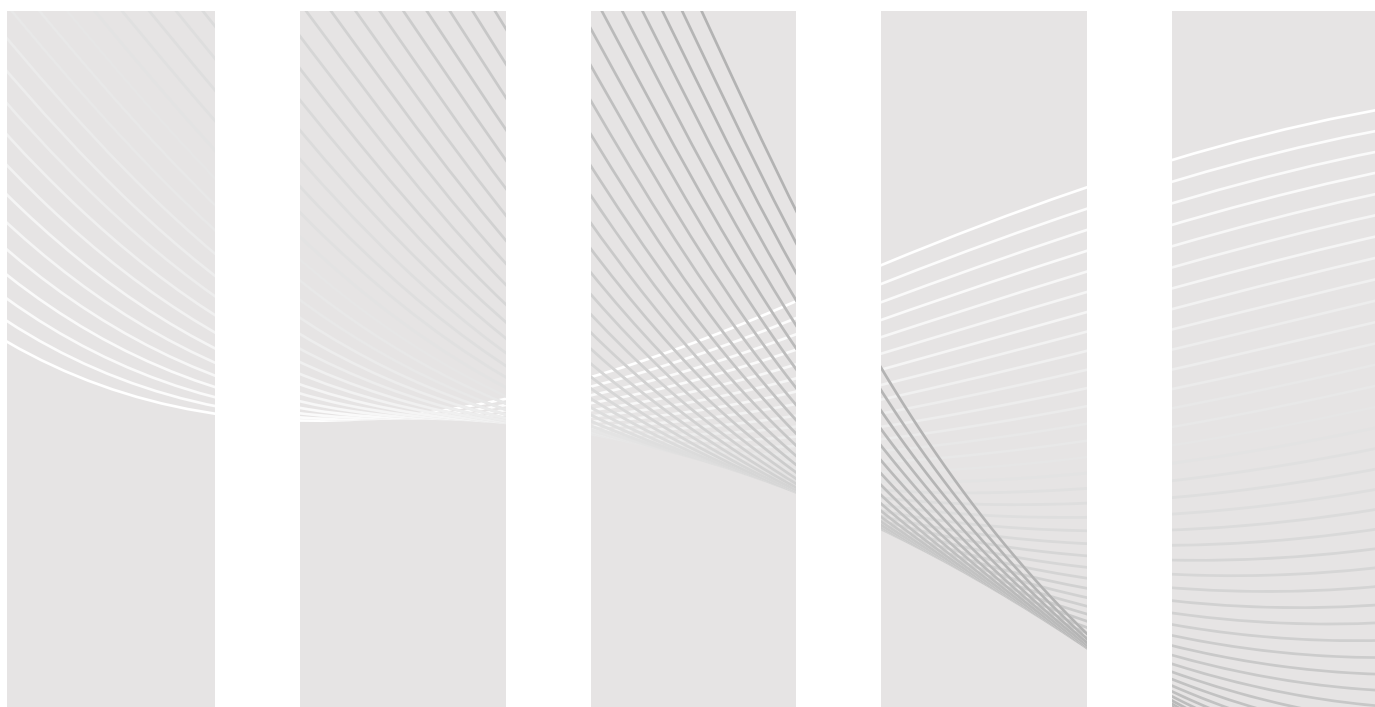
« Le nouvel instrument Global Europe est connu de nombreuses parties prenantes au Cameroun (...), tout comme la fin du FED, mais les détails et l'impact potentiel ne sont toujours pas clairs pour eux. Il est encore difficile pour les acteurs européens sur le terrain de communiquer clairement sur les nouvelles initiatives, instruments et processus de l'UE qu'ils commencent à peine à appréhender.

Il y a un fort besoin de plus de partage d'informations avec les partenaires, y compris les gouvernements, la société civile, les autorités locales et le secteur privé. Certains efforts de communication, tels que l'atelier régional sur Global Gateway, organisé au Cameroun en janvier 2023, ont été cités comme de bons exemples car ils ont suscité à la fois une prise de conscience et un intérêt de haut niveau.

Cependant, aucune campagne de communication ne saurait suffire sans un impact tangible. L'amélioration de la communication et du partage d'informations doit s'accompagner d'une action rapide sur le terrain. La capacité à tenir rapidement les promesses faites et les attentes suscitées par le Global Gateway en particulier sera cruciale pour la crédibilité de l'UE ».

«De l'autre côté du miroir: Global Europe dans les pays partenaires»

Amandine Sabourin, Katja Sergejeff et Alexei Jones,
ECDPM, Document de réflexion – Juillet 2023



320, Rue Onambélé Nkou-Nlongkak
B.P. : 847 Yaoundé Cameroun
Standard : +237 222 21 97 72
Fixe : +237 222 21 55 87 / 222 21 54 32
Fax : +237 222 20 53 93
Email : caonfed@caonfed.org
Site web : www.caonfed.org